



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 30 AVRIL 2014**

**Affiché le 07 MAI 2014**

**Etaient présents : 23**

M. Daniel BOUCHET, Mmes et MM Brigitte CARLIOZ, Bernard DESBIOLLES, Fabienne BERTHOUD, Pascal TISSOT, Michèle TRAON, Louis JACQUEMOUD, Françoise LEVESQUE, Catherine CHALLANDE, Didier GERMAIN, Louis-Jean REVILLARD, Nicole RAVIER, Séverine VALLET, Emilie MIGUET, Aurélien HUMBERT, Romain BOUCHET, Christian BUNZ, Frank GIBONI, Sylvie RAHON-BISCHLER, Nathalie VESIN, Sylvie MERMILLOD, Cédric DECHOSAL et Marie-Louise JACQUET.

**Ont donné procuration : 4**

Mmes et MM Yann BEDONI, Séverine CHAFFARD, Cédric FERRATON, Dorine PEREZ-RAPHOZ.

*Date de la convocation du Conseil Municipal : le 23 Avril 2014.*

Madame Brigitte CARLIOZ a été désignée Secrétaire de séance.



Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire laisse la parole à Jean-Marc BEAUQUIS, Michèle AILLOUD, Jean THOMASSON et Jeanine BOCQUET afin qu'ils présentent le rôle du correspondant défense et celui des AFN.

❖ Monsieur BEAUQUIS, Président de l'Association Cantonale du Souvenir Français du Pays de CRUSEILLES explique que les jeunes doivent avoir accès à la mémoire, et prendre conscience de ce que peut générer la violence (surtout dans un contexte de menaces présentes).

La nomination d'un correspondant défense doit permettre de remplacer M. BEAUQUIS quand il est absent.

Il rappelle enfin qu'une visite à la Maison d'Izieu est prévue en Juin pour sensibiliser les enfants et les parents à l'importance du souvenir de mémoire.

❖ Madame AILLOUD, Secrétaire de l'Association Cantonale du Souvenir Français du Pays de Cruseilles, souhaite remercier l'ancienne équipe municipale pour l'octroi d'une subvention de 300 euros qui a permis d'acquérir un drapeau qui sera remis au Noiret lors de la Cérémonie du 08 Mai 2014. Les enfants doivent être sensibilisés aux manifestations.

❖ Monsieur THOMASSON, Président des AFN du Canton de CRUSEILLES, ainsi que Madame BOCQUET relatent les conditions de vie des anciens combattants en Algérie et le rôle du Souvenir aujourd'hui, perpétué notamment grâce aux anciens de l'AFN qui transmettent leurs vécus. L'objectif aujourd'hui est de sensibiliser les enseignants et les parents afin que les enfants soient présents lors des Cérémonies commémoratives.

Monsieur le Maire remercie les intervenants pour leur démarche à l'égard de la jeunesse.



Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire apporte une information concernant les travaux sur le site des Ponts de la Caille : il est en effet prévu qu'ils démarrent mi-juin.



Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour :

- ajouter à l'ordre du jour concernant le remplacement de Mme Catherine CHALLANDE par Mme Sylvie MERMILLOD au Conseil d'Administration du Collège Louis Armand.
- compléter la délibération relative aux attributions de subventions en ajoutant à la liste deux demandes pour les APE Ecoles Privée et Publique dans le cadre de classes découvertes et l'Association Cantonale du Souvenir François pour une visite de la maison d'Izieu par les enfants de l'Ecole Primaire Publique.

Le Conseil Municipal accepte **à l'unanimité.**



### ✓ **Vote du Budget Primitif 2014**

Monsieur le Maire donne la parole à M. Pascal TISSOT, Adjoint aux Finances, pour la présentation relative aux différents éléments qui composent les budgets primitifs 2014 de la Commune et du SPANC.

### ↳ **REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013**

Conformément à l'article 8 de la Loi n°99-1126 du 28 décembre 1999, il est possible, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption du Compte Administratif, de reporter au budget de manière anticipée le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la Section d'Investissement ou le cas échéant l'excédent de la section d'Investissement, ainsi que la prévision d'affectation.

#### ⇒ **BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, **par 27 voix pour**, donne son accord pour la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013 et l'affectation de l'excédent de fonctionnement :

	<b>Résultats 2013</b>	
Section de fonctionnement	Excédent de	3 253 059,64 €
Section d'Investissement	Déficit de	70 180,96 €

#### Affectation

- Au compte 002- « Résultat de fonctionnement reporté » 3 253 059,64 €
- Au compte 001- « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » 70 180,96 €

## ⇒ SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil Municipal, **par 27 voix pour**, donne son accord pour la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013 et l'affectation de l'excédent de fonctionnement :

	Résultats 2013	
Section de fonctionnement	Excédent de	5 517,98 €

### Affectation

- Au compte 002- « Résultat de fonctionnement reporté » 5 517,98 €

## ⇒ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014

Après avoir pris connaissance de l'état de notification des taux d'imposition 2014 des quatre taxes directes locales, le Conseil Municipal, **par 27 voix pour**, vote pour le maintien des taux ci-après appliqués depuis plusieurs années :

- **Taxe d'Habitation** : 6,45 %
- **Taxe Foncière sur les propriétés bâties** : 4,41 %
- **Taxe Foncière sur les propriétés non bâties** : 23,09 %
- **Cotisation Foncière des Entreprises** : 8,43 %

## ⇒ VOTE DES SUBVENTIONS 2014

Monsieur Pascal TISSOT énonce le détail des trois nouvelles subventions soumises au vote du Conseil Municipal :

- ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - pour des classes «découvertes» :
  - APE Ecole Privée à Arâches (74) 660 €
  - APE Ecole Publique à Châteauneuf de Gadagne (84) et à St-François de Sales (73) 2 430 €
- COMITE CANTONAL DU SOUVENIR FRANÇAIS DE CRUSEILLES :
  - Sortie à la Maison d'Izieu des enfants de l'Ecole Primaire Publique 200 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et examiné les propositions, vote, **à l'unanimité**, les subventions 2014 suivantes :

### ⇒ ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Pour les activités périscolaires : 38 €/ enfant (comme en 2013)

- Soit APE Ecole Privée (46 élèves) 1 748 €
- APE Ecoles Publiques Primaire et Maternelle (332 élèves) 12 616 €

Pour des classes « découvertes » :

- APE Ecole Privée à Arâches (74) 660 €
- APE Ecoles Publiques :
  - CE1- à Châteauneuf de Gadagne (84) 900 €
  - CM1/CM2 - à Saint-François de Sales (73) 1 530 €

- ⇒ ADMR 6 500 €

⇒ <b><u>HARMONIE MUNICIPALE</u></b>	6 000 €
⇒ <b><u>PREVENTION ROUTIERE</u></b>	100 €
⇒ <b><u>COMITE CANTONAL DU SOUVENIR FRANÇAIS DE CRUSEILLES :</u></b>	
Pour achat d'un drapeau	300 €
Pour sortie à la Maison d'Izieu de l'Ecole Primaire Publique	200 €
⇒ <b><u>ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE</u></b>	150 000 €

## ↪ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014**

### ⇒ **BUDGET PRINCIPAL**

Après présentation par Monsieur Pascal TISSOT du projet de Budget, le Conseil Municipal **à l'unanimité**, vote le budget primitif principal 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

Section de Fonctionnement	6 074 728,61 €
Section d'Investissement	4 590 978,70 €

### ⇒ **BUDGET SPANC**

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, vote le budget primitif 2014 du SPANC qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

Section de Fonctionnement	17 317,98 €
---------------------------	-------------

### ✓ **Désignation d'un correspondant Défense**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a un ou plusieurs volontaires à la fonction de Correspondant Défense.

Suite à la candidature unique de Monsieur Louis JACQUEMOUD, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, désigne Monsieur Louis JACQUEMOUD comme Correspondant Défense de la Commune de CRUSEILLES.

### ✓ **Changement de représentant de la Mairie au Conseil d'Administration du Collège Louis Armand**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 16 Avril 2014, le Conseil Municipal a désigné ses représentants au Conseil d'Administration du Collège Louis Armand.

Madame Sylvie MERMILLOD, absente lors de ce Conseil Municipal a informé Monsieur le Maire qu'elle serait intéressée pour occuper un poste de représentant au sein au Conseil d'Administration du Collège Louis Armand.

Madame Catherine CHALLANDE a accepté de céder sa place en qualité de représentant titulaire.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, donne son accord pour désigner Madame Sylvie MERMILLOD en qualité de représentant titulaire au Conseil d'Administration du Collège Louis Armand en lieu et place de Madame Catherine CHALLANDE.



### **✓ Point sur la composition des futures Commissions**

Madame Brigitte CARLIOZ souhaite faire un point avec l'ensemble des Conseillers Municipaux concernant la mise en place des futures Commissions :

- Commission Travaux → Daniel BOUCHET
- Commission Affaires Sociales
- Commission Périscolaire et Centres de Loisirs } → Brigitte CARLIOZ
- Commission Logement
- Commission Urbanisme → Bernard DESBIOLLES
- Commission Culture/ Animation } Fabienne BERTHOUD
- Commission Communication }
- Commission Finances et Personnel → Pascal TISSOT
- Commission Développement Durable } Michèle TRAON
- Commission Manifestations Institutionnelles }
- Commission Sports et Associations → Yann BEDONI

### **✓ Informations diverses**

Madame Fabienne BERTHOUD prend la parole pour rappeler les événements à venir sur CRUSEILLES :

- Les élections Européennes le 25/05/2014
- Animations diverses :
  - Fête de la Musique le 20/06/2014 au Chef-Lieu (programme non finalisé à ce jour)
  - Fête du 14 Juillet qui aura lieu le 13/07/2014 au Lac des Dronières (animation par l'association de pêche et du tennis)
- Marchés du soir : prévus de Mai à fin Septembre le dernier vendredi de chaque mois
- Association pour le Festival des Musique du Faucigny qui aura lieu en Juin 2020 : La tenue du stand aux Médiévales d'Andilly qui auront lieu cette année les 7, 8 et 9 Juin 2014 permet à l'Association de percevoir des recettes.

### **✓ Questions diverses**

- ⇒ **FOSSE DE CHOSAL** : Quels travaux ont été effectués à ce jour ?  
Rien n'est prévu aujourd'hui. Une étude est actuellement en cours pour vérifier si les travaux incombent ou pas à la Commune.

⇒ **REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :**

Madame Nathalie VESIN explique au Conseil Municipal qu'un collectif contre cette réforme a été créé. Des communes telles que Metz-Tessy y ont adhéré.

⇒ **SITE DE LA MAIRIE :**

Madame Sylvie MERMILLOD demande pourquoi la rubrique « Agenda 21 » n'est plus présente sur le site de la Mairie ? Est-ce une volonté de la nouvelle équipe ?

Madame Fabienne BERTHOUD explique que le site est actuellement en cours de modification pour intégrer la vision de la nouvelle équipe.